



*Thénezay*



*Parthenay*



*Airvault*

# **I. Les Résidences Habitat Jeunes**

## 1) Données générales de l'activité RHJ

La Résidence Habitat Jeunes d'Un Toit en Gâtine dispose de 3 sites répartis sur l'ensemble de la Gâtine à savoir : *Parthenay, Airvault et Thénezay soit 73 places pour 56 logements.*

A Parthenay, les logements sont dans le bâtiment principal sis 38 rue Ganne ou en Diffus. Les données présentées sont réalisées selon cette organisation.

### Récapitulatif des chiffres d'accueil en 2017

2017	Parthenay Bât. Principal rue Ganne	Diffus – PY	Airvault	Thénezay	Total
<b>Nbre personnes ayant séjournées</b>	<b>69</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>109</b>
<b>Entrée 2017</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>
<b>Sorties 2017</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>62</b>
<b>Durée moyenne séjour (calcul mois sur sorties)</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>12.5 (calcul proportionnel Nbre sorties)</b>
<b>Personnes présentes Au 31/12/2017</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>47</b>
<b>Capacité globale Par Logement</b>	<b>8760</b>	<b>3650</b>	<b>3285</b>	<b>1460</b>	<b>17155</b>
<b>Nuitées réalisées Par logement</b>	<b>8574</b>	<b>3333</b>	<b>3096</b>	<b>1001</b>	<b>16004</b>
<b>Taux d'occupation</b>	<b>97.88%</b>	<b>91.32%</b>	<b>94.25%</b>	<b>68.56%</b>	<b>93.29%</b>

### Commentaires et analyse sur les 4 dernières années

#### 1/ Les entrées réalisées

On note une baisse constante depuis 4 ans : 33% en moins entre 2014 et 2017. Ce constat peut être mis en lien avec l'allongement des durées de séjour et la baisse des demandes sur le secteur de Thénezay (seulement 3 demandes ont concerné ce secteur en 2017)

	2014	2015	2016	2017
<b>Nbre Total d'entrées en RHJ</b>	<b>76</b>	<b>66</b>	<b>56</b>	<b>51</b>

2/ **Baisse constante du nombre d'accueils depuis 4 ans soit -18.5%** : il s'agit ici des personnes ayant bénéficiées d'un logement RHJ en 2017 (entrée 2017 ou date entrée antérieure). Là encore, l'allongement des séjours explique, pour partie, cette tendance.

2014	2015	2016	2017
<b>134</b>	<b>123</b>	<b>112</b>	<b>109</b>

**3/ Stabilité du taux d'occupation excepté à Thénézay** où nous notons une baisse importante en 2017 en corrélation avec le faible nombre de demandes sur le secteur. Ceci engendre une disponibilité de logements significative à savoir 11 mois de vacance cumulée pour 4 logements.

La stabilité élevée constatée les années précédentes à Thénézay, était directement liée au statut d'apprentissage des résidents accueillis qui se sont maintenus pour toute la durée de leur contrat ce qui a engendré des séjours supérieurs à 1 an. En 2017, il n'y a pas eu le relai entre la période de septembre à décembre sur ce même public apprenti.

Données en %	2014	2015	2016	2017
<b>Parthenay</b>	<b>93</b>	<b>92</b>	<b>94</b>	<b>96</b>
<b>Airvault</b>	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>94</b>
<b>Thénézay</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	<b>90</b>	<b>68</b>

#### 4/ Durée des séjours (données sur situations à la sortie)

Données en %	2014	2015	2016	2017
<b>Parthenay</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>Diffus</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>16</b>
<b>Airvault</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>13</b>
<b>Thénézay</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>17</b>

Depuis 4 ans, la durée moyenne des séjours à Thénézay (15) et Airvault (14) s'explique par le statut socio pro des résidents qui est principalement l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation, ce qui les inscrit dans du long séjour (2 ans).

A Parthenay, le turn-over est plus rapide. Les statuts des résidents sont plus variés à savoir des apprentis, des étudiants mais aussi des stagiaires, des intérimaires et des CDD de quelques semaines à quelques mois ce qui induit des séjours de courte et moyenne durée.

Cependant, nous observons aussi, pour partie, un allongement des séjours ce qui impacte le nombre de nouvelles entrées qui tend en parallèle à diminuer.

#### En conclusion :

Au regard des statistiques constatées en 2017 et des données sur les 4 dernières années, nous constatons :

- ✓ 1 baisse constante des entrées
- ✓ 1 allongement des séjours
- ✓ 1 baisse du nombre de personnes bénéficiant d'un logement RHJ (toutes dates d'entrée confondues)
- ✓ 1 taux d'occupation :
  - Stable et élevé sur les sites de Parthenay et Airvault : on peut supposer que l'allongement des durées de séjour en est la principale cause
  - En baisse importante sur le site de Thénézay que nous expliquons par une diminution des demandes sur le secteur et donc une vacance des logements

#### Quelques éléments d'analyse :

- Nous sommes régulièrement confrontés à une difficulté de concordance entre les demandes et nos offres, notamment sur la période de juin à septembre où les demandes de personnes en situation de formation et d'apprentissage sont particulièrement nombreuses.

En effet, la disponibilité des logements est parfois en décalage avec la demande ce qui peut induire dans un premier temps une liste d'attente et dans un second temps une vacance de logements, les personnes ayant trouvées une autre solution de par un marché locatif peu tendu en Deux-Sèvres.

Par exemple, en 2017, sur le site d'Airvault, nous n'avons pas pu satisfaire certaines demandes faute de logements disponibles en août et septembre 2017 alors que des départs étaient prévus en octobre/novembre.

- On peut supposer que la baisse des demandes constatée sur le secteur de Thénezay est une conséquence directe du contexte économique local impacté par des cessations d'activité d'entreprise et un taux de chômage en augmentation (La ville de Thénezay est passée de la 69<sup>ième</sup> place en 2013 à la 109<sup>ième</sup> soit un taux de 8.70% de la population).

## 2) Les demandes en 2017

Nous avons traité 105 demandes en 2017 contre 120 en 2016 et 156 en 2015 soit une baisse de 34% en 2 ans. Nous observons en parallèle au sein de l'Association, une augmentation des demandes d'hébergement en CHRS notamment pour le public jeunes – de 30 ans.

- Profil des demandeurs
  - ✓ 93% ont – de 25 ans
  - ✓ 100% sont célibataires
  - ✓ 65% émanent du département 79
  - ✓ Situation socio professionnelle : 51% en emploi et 24% en formation
  - ✓ 71% ont des ressources en dessous du seuil de pauvreté
  - ✓ 78% souhaitent un studio
  - ✓ Motif de la demande : 64% pour un emploi et 20% pour prise d'autonomie / émancipation
- Traitement des demandes
  - ✓ 45 sont satisfaites par une entrée en RHJ soit 43% de taux de satisfaction
  - ✓ 19% des demandes sont annulées par le demandeur lui-même
  - ✓ 16% des demandes sont sans suite (notamment les demandes Internet)
  - ✓ 9.5% des demandes trouvent une autre réponse que RHJ (Service Logt, parc public...)
  - ✓ 6.5% des demandes ont été refusées soit par manque de place, soit pour inadéquation aux besoins
  - ✓ 6% des demandes sont toujours actives au 31/12/2017

Au regard des demandes formulées et traitées, nous pouvons dire que la RHJ répond à des besoins en adéquation avec ses missions, à savoir soutenir des parcours d'insertion socio professionnelle et promouvoir l'autonomie du public jeune sur le territoire des Deux-Sèvres et de la Gâtine

## 3) Statistiques sur les entrées

51 personnes sont entrées en RHJ en 2017 dont 45 résultent de demandes formulées en 2017 et 6 en 2016.

### 1/ Répartition par sexe

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
<b>Femmes</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>35</b>
<b>Hommes</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

Prépondérance des hommes 68% pour 31.5% de femmes, ce qui est un constat récurrent sans que nous puissions apporter d'éléments d'analyse à ce phénomène

## 2/ Répartition par âge

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
- de 18 ans	8	0	3	0	11
18-25	28	5	3	1	37
26-30	0	1	0	2	3
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

94% des personnes ont moins de 25 ans. Ce taux est identique à celui des années précédentes (94% en 2016 et 2015). La RHJ est bien identifié pour ce public et apporte une réponse logement adaptée pour des personnes qui, pour l'essentiel, y vivent leur première expérience en logement autonome.

## 3/ Origine géographique résidentielle

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
Com com Py	20	1	1	1	23
Deux-Sèvres	6	2	3		11
Poitou- Charentes	4	2	2	1	9
France	6	1		1	8
UE					0
Hors UE					0
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

44 personnes soit 67% sont originaires des Deux-Sèvres dont 23 de la Com Com Py soit 45%. La RHJ répond donc pour l'essentiel à des besoins locaux.

Pour autant, 17 personnes, soit 33% proviennent soit de la région Poitou-Charentes, soit d'autres régions. Il s'agit pour la plupart de personnes en formation (apprentissage compris) qui sont donc en mobilité professionnelle.

## 4/ Dernier logement occupé

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
Logt autonome	3	1		2	6
Sous location	1				1
Autre institution	3		2		5
Famille Accueil Lieu de vie	1		3		4
Parents	18	5	1	1	25
Entourage	7				7
CHRS/Urgence	2				2
Autre	1				1
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

49% des personnes sont au domicile parental avant leur entrée en RHJ. Même si cela reste l'indicateur principal, il est à noter une baisse de 30% par rapport aux années précédentes.

Par contre, les situations de sortie d'institution (ASE, Famille accueil, CHRS, lieu de vie...) sont plus importantes en 2017 et représentent 21% des personnes. 14 jeunes accueillis relevaient des services de l'ASE 79 (cf. données spécifiques accueil ASE page...)

## 5/ Motif de la recherche de logement

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
Emploi, Format° Stage étude	24	5	5	3	37
Hgt Tiers	1	1	1		3
Autonomie	8				8
Rupture familiale, séparation	2				2
Fin PEC institution	1				1
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

L'accès à l'emploi ou à la formation demeure le motif essentiel avec 73% des situations. **La RHJ répond donc bien à sa mission première d'accompagnement des jeunes dans leur parcours professionnel par un logement adapté.**

## 6/ Niveau Scolaire

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
IMPRO, IME	4				4
Niveau collège 6eme, 5eme 4eme			2		2
Brevet collège/niveau 3ieme	8		2		10
CAP/BEP : niveau/diplôme	9	1		1	11
Niveau 2 <sup>nd</sup> e/1 <sup>ère</sup>	1				1
BAC pro	3				3
BAC Général	6	1			7
BTS/IUT : niveau/diplôme	1	1			2
Licence	1	1	2	1	5
Master2 et +	1	2			3
NR	2			1	3
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

56% des personnes ont un niveau de qualification égal ou inférieur au niveau V et 33% de ces jeunes n'ont aucune formation qualifiante ce qui interroge sur leur accès à l'emploi et donc en parallèle au logement autonome hors RHJ.

44 % ont un niveau équivalent ou supérieur au niveau V dont 21% de niveau III et plus.

On note une augmentation des jeunes en situation d'études supérieures en alternance ou en stage d'étude de type licence et master.

## 7/ Statut socio professionnel

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
CDI Tps plein	1			1	3
CDD Tps Plein	1	1			1
CDI Tps partiel	1				1
Apprenti Niv V	6		3		9
Apprenti Niv IVet+	6	1	1	1	9
Stage étude	1	1			2
Stage formation prof	2				2
Garantie jeune	2				2
Contrat aidé	0			1	0
DEI	3				3
DENI	2	3	1		6
Scolaire	6				6
Etudiant	3		1		4
Autre	1				1
NR	1				1
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

**57% des résidents sont en situation d'activité** soit emploi, soit formation. Les apprentis représentent à eux seuls 35%.

Pour les 3 situations de CDI, il s'agissait de situations particulières:

- une personne en rupture familiale avec un hébergement temporairement par un tiers
- une personne en CDI mais en mutation temporairement de 4 mois en Deux-Sèvres.
- une personne ne voulant pas s'engager sur logement droit commun avant la fin de sa période essai

18% sont demandeurs emploi en CDD, intérim ou Garantie jeune

20% sont étudiants et scolaires

Le statut socioprofessionnel est en adéquation avec les motifs à l'entrée où le critère « emploi-formation » prédomine.

## 8/ Ressources mensuelles : nature

La nature des ressources est également en lien direct avec le statut socioprofessionnel avec la prédominance des salaires pour 55%.

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
<b>Salaire</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>28</b>
<b>Assedic</b>	<b>2</b>				<b>2</b>
<b>Ind formation</b>	<b>8</b>	<b>1</b>			<b>9</b>
<b>Bourse s Etude</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>AAH, pension</b>	<b>2</b>				<b>2</b>
<b>RSA</b>		<b>1</b>			<b>1</b>
<b>Aide sociale</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>Aide familiale</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>Sans</b>	<b>5</b>		<b>1</b>		<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

## 9/ Ressources : Montant

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
<b>Ss ressources</b>	<b>6</b>		<b>1</b>		<b>7</b>
<b>0 à 545€</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>18</b>
<b>546€ à 810€</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>14</b>
<b>811€ à 1163€</b>	<b>4</b>	<b>2</b>		<b>1</b>	<b>7</b>
<b>Sup à SMIC</b>	<b>2</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

Les données sont celles à l'entrée, par conséquent, certaines situations sont répertoriées sans ressources car en attente de leur 1<sup>er</sup> versement salaire ou indemnité formation.

**Il est à noter que 63% des résidents sont en dessous du seuil de pauvreté** selon le critère 50% du revenu médian de l'Insee. Ce constat questionne sur la paupérisation de cette tranche de la population (les moins de 30 ans) et sur l'inéligibilité au RSA des moins de 25 ans.

Pour 11% de nos résidents, l'accès au RSA aurait apporté une solution à leur situation de sans ressources.

## 4) Statistiques sur les sorties

62 résidents sont sortis en 2017 dont 42 entrés avant le 01/01/2017. Il y a donc 20 situations d'entrée-sortie en 2017.

### 1/ Durée de séjour : Durée moyenne des séjours 12 mois ½

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
Moins 1 semaine	1	0			1
1 semaine à 1 mois	0	0			0
Entre 1 et 3 mois	3	0	1		4
Entre 3 et 6 mois					
Entre 6 et 1 an	14	3			17
Plus d'un an	14	4	4	2	24
Total	40	9	8	5	62

34% de séjour inférieur à 6 mois principalement sur le site de Parthenay (19%)

27% de séjour de 6 à 12 mois

39% de séjour supérieur à 1 an : il s'agit pour l'essentiel de résidents en situation d'apprentissage et donc sur un contrat de 2 ans qui se maintiennent en RHJ jusqu'au terme de leur engagement professionnel.

### 2/ Raisons du départ

Nous avons retenu le critère principal donné par le résident à son départ. Pour autant, il y a souvent cumul de motifs exemple nouveau lieu d'activité et logement autonome ou retour famille...

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
Nouveau lieu étude, formation	7	1	1	2	11
Fin contrat de travail, formation ou stage	9	3	2	1	15
Logement plus autonome	11	5	4		20
Rupture contrat de résidence	2			1	3
Fin contrat résidence	1				1
Par insatisfaction	1				1
Retour famille	7				7
Autre	2				2
NR			1	1	2
Total	40	9	8	5	62

**32% d'accès au logement plus autonome** à la sortie: une des missions de la RHJ est d'accompagner les résidents dans leur accès à l'autonomie par un logement adapté et un encadrement spécifique (individuel et collectif). Les résultats en termes d'accès au logement à la sortie confirment notre action sur cet objectif.

**24% sont des fins de contrat de travail ou fin de formation.** Il s'agit de situations où le besoin principal était l'accès à un logement en lien avec localisation de l'activité professionnelle. Ces personnes retournent pour l'essentiel à leur logement initial (ex : domicile parents).

5% soit 3 situations de rupture de contrat de résidence : soit à l'initiative du résident (2), soit de l'établissement (1) pour non respect du règlement intérieur et défaut paiement loyer.



### 3/ Logement à la sortie

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
Logement autonome	13	6	5	2	26
RHJ/résidence sociale	1		1	1	3
Famille accueil, lieu vie	1				1
Parents	18	2	2	1	23
Entourage	3	1		1	5
Sans logement	1				1
Autre	3				3
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>62</b>

42% des personnes sorties accèdent à un logement autonome

37% retournent au domicile familial

9.5% se retrouvent en situation d'hébergement précaire soit par l'entourage, soit sans logement

Au regard des résultats, **nous pouvons affirmer que la RHJ participe à la prise d'autonomie des jeunes de – de 30 ans** notamment par le logement.

### 4/ Destination géographique à la sortie

	Parthenay	Diffus Py	Airvault	Thénezay	Total
Com Com Py	13	3	2		18
Deux sèvres	14	4	4	3	25
Poitou charentes	3	1			4
France	8	1	2	2	13
UE	1				1
Hors UE	1				1
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>62</b>

69% des personnes sont restées dans le département 79.

31% ont quitté le département à leur sortie.

Pour la plupart, les personnes sont réparties ou maintenues sur leur territoire d'origine.

## 5) Personnes bénéficiaires d'une prise en charge ASE 79

### 1/ Données générales

	Demandes Formulées	Présents sur RHJ en 2017	Entrées en 2017	Sorties en 2017	Présents au 31/12/17
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>Dont statut MNA (au cours de leur séjour)</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

Le nombre de résidents sortants relevant de l'ASE étant faible, **nous constatons un certain engorgement du dispositif** lequel risque à l'avenir de limiter notre capacité à accueillir de nouvelles personnes.

L'accompagnement à la sortie RHJ est au cœur de nos préoccupations. Cela nécessite d'améliorer le travail partenarial avec les référents ASE. La mise en place de l'ASLL pour le public RHJ est une alternative intéressante à développer bien que nous ne l'ayons pas usité en 2017.

3 accueils ont eu pour objectif l'expérimentation et l'évaluation en logement autonome avec validation préalable des services de l'ASE et suivi éducatif par structure d'origine. 2 de ses séjours ont duré 1 mois sans reconduction et 1 séjour s'est prolongé en vue d'un accompagnement vers une fin de prise en charge par l'établissement prévue en 2018.

2 personnes majeures ont quitté la RHJ sans avoir donné d'informations avérées de leur situation logement et professionnelle

### 2/ Situation socio professionnelle des personnes accueillies

	Parthenay	Airvault	Total
<b>CDD Tps partiel</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
<b>Apprenti Niv V</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>Scolaire</b>	<b>3</b>		<b>3</b>
<b>Autre</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

1 majorité de situations d'apprentissage soit 9 : 64%  
3 situations de scolarité dont 2 en IME  
1 situation d'emploi CDD pour remplacements successifs  
1 situation de stage découverte en entreprise

#### ➤ Sexe

	Parthenay	Airvault	Total
<b>Homme</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>11</b>
<b>Femme</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

78% des résidents RHJ-ASE sont des hommes.  
Ce constat tend à s'accroître sur les derniers mois avec l'accueil du public MNA exclusivement masculin.

#### ➤ Age à l'entrée

	Parthenay	Airvault	Total
<b>Mineur</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>8</b>
<b>18 ans</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>19 ans</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

57% des accueils concernent des mineurs. Les conditions d'obtention d'un Contrat Jeune Majeur évoluant, la RHJ est impactée par la typologie du public ASE qui tend à se rajeunir..

### 3/ Situation à la sortie : 6 personnes

Situation logement	
Logement autonome	1
Retour famille	1
Hébergement par un tiers	1
Retour lieu de vie	1
Non renseigné	2

Situation professionnelle	
Apprentissage	1
Scolarité (lycée-IME)	2
Autre (sans activité- déscolarisé)	1
Non renseigné	2

Age à la sortie	
Mineur	1
18 ans	3
19 ans	1
20 ans	1

#### ➤ Durée des séjours :

Les durées s'échelonnent de 30 à 639 jours soit une moyenne de 333 jours.

personnes n'ont séjourné à la RHJ qu'un mois dans le cadre d'une expérimentation afin d'évaluer leur degré d'autonomie en logement semi autonome. L'orientation temporaire en RHJ faisait partie d'un projet global d'accompagnement par le référent ASE.

#### ➤ Statut MNA : 3 personnes sorties en 2017 avaient le statut MNA à leur entrée et étaient en apprentissage. Leur durée de séjour est de 553 jours soit 18 mois ce qui est supérieur à la moyenne des séjours en RHJ (12.5mois).

Ce constat interroge sur le risque d'embolisation de l'accueil des bénéficiaires ASE.

#### ➤ Situation particulière : 1 personne accueillie en 2016 avec le statut dit « MNA » dont le contrat jeune majeur a pris fin en août 2017. La RHJ n'a pas été associée à cette fin de prise en charge. Par conséquent, cette personne a été maintenue sur la RHJ faute de solution logement. Elle est au 31/12/2017 en situation de reconduction CDD à temps partiel et n'a donc pas de situation professionnelle stable. Elle a besoin d'un accompagnement renforcé (notamment au niveau de la santé) qui est, depuis septembre 2017, assumé uniquement par la RHJ.

### Conclusion :

Nous nous interrogeons sur les modalités d'accompagnement de ce public ASE et tout particulièrement sur leurs sorties de la RHJ. En effet, au-delà du problème de ressources modestes, leur situation de fragilité (psychologique, sociale et économique) et l'absence d'entourage familial représentent des freins à l'accès à leur autonomie notamment pour le logement autonome.

L'extension de l'ASLL depuis fin 2017 au public accueilli en RHJ pourrait apporter, pour partie, un élément de réponse.

#### ➤ **Perspective 2018**

Pour 2018 (et les années à venir), il est nécessaire d'améliorer la transition et donc l'accompagnement des sorties RHJ vers le logement autonome au risque d'engorger le dispositif et donc de ralentir un turn over indispensable pour atteindre les objectifs d'accueil prévus dans notre convention avec le Conseil Départemental.

## VI Les prestations proposées à la Résidence Habitat Jeunes

### 1/ Accueil Information Orientation

#### 1.1 Rappel de la procédure d'accueil

Les personnes contactent la RHJ par téléphone, directement, par Internet, par l'intermédiaire de la famille, de l'employeur ou d'un travailleur social.

Lors de ce premier contact, les secrétaires d'accueil déterminent quel service de l'association est le plus adapté à la demande : critère d'âge, type de logement, localisation....

En fonction des éléments recueillis, et lorsque le **Résidence Habitat Jeunes** semble être le service le plus adapté à la personne, un rendez-vous de pré-accueil est proposé. Le rendez-vous peut être téléphonique en cas d'éloignement géographique.

Au cours de cet entretien, il s'agit d'évaluer la demande, de diagnostiquer les besoins de la personne, de présenter la structure, son fonctionnement et les services proposés.

Une information sur les aides possibles est présentée : Loca Pass, Mobili Jeunes ..., ainsi qu'une estimation des aides au logement.

Chaque demande de logement est ensuite présentée dans le cadre d'une commission hebdomadaire où sont présents l'ensemble des services de l'Association : RHJ, CHRS, Service Logement et la direction.

A l'issue de cette réunion, une décision est prise et communiquée au demandeur.

En cas d'accord, un rendez-vous est mis en place rapidement pour organiser l'entrée.

En cas de refus, nous orientons le jeune vers un autre service de l'Association (CHRS, Service logement) ou un autre partenaire-bailleur. L'origine de notre refus RHJ résulte souvent d'un manque de place disponible ce qui ne permet pas une réponse adaptée aux exigences du jeune.

### 2/ L'Hébergement

La RHJ dispose de 56 logements conventionnés APL pour 73 places. Tous les logements sont équipés et meublés. La redevance comprend le loyer, l'électricité, l'eau et les ordures ménagères.

Le dépôt de garantie est fixé à 160€ tout logement confondu

Le résident est éligible selon ses droits à l'APL dès le 1<sup>er</sup> mois. Le préavis de départ est réduit à 8 jours.

#### ➤ Typologie des logements de la RHJ

	Parthenay	Airvault	Thénezay	Total
<b>Nombre de logements</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>60</b>
<b>Nombre de places</b>	<b>53</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>73</b>
<b>Chambre meublée</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
<b>Studios</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>16</b>
<b>T1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>28</b>
<b>T2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

Le parc logement proposé par la RHJ semble adapté aux besoins des résidents. Cependant, nous notons que les chambres correspondent moins à leur envie de confort. En effet, ce type de logement oblige à utiliser une cuisine collective mise à leur disposition ce qui engendre moins d'intimité sur le temps des repas.

Pour certains, au contraire, cela représente l'opportunité de côtoyer d'autres jeunes et de tisser du lien social.

#### ➤ **Perspective 2018 :**

L'ensemble des logements a fait l'objet d'une visite en décembre 2017 afin de **programmer sur 2018 une intervention technique sur le bâti** pour prévenir et/ou palier à la vétusté d'usage des lieux.

## 3/ L'Accompagnement Personnalisé

### 3.1 Principe et finalité de l'accompagnement

- L'accompagnement personnalisé débute dès l'entrée du résident avec son référent socio-éducatif lequel l'accompagnera tout au long de son séjour à la RHJ. L'accueil est réalisé selon une procédure qui se veut au plus près du logement autonome de droit commun à savoir :
  - ✓ Explication du Livret d'accueil et du règlement intérieur
  - ✓ Lecture, signature et remise d'un exemplaire du contrat de séjour
  - ✓ Découverte de la structure et présentation du personnel et des résidents présents
  - ✓ Constitution et explication des dossiers administratifs (CAF, Mobili jeunes...)
  - ✓ Réalisation d'un état des lieux contradictoire du logement
- L'Association se donne les moyens de mettre en œuvre un accompagnement de proximité adapté et respectueux des attentes et des besoins de chaque personne accueillie durant son séjour et ceci dans le cadre d'une approche globale.

Suite aux premiers entretiens de pré-accueil et accueil, lesquels permettent parfois de mettre le jeune « en mouvement » (ex : inscription à la Mission Locale, démarches auprès de Pôle Emploi), chaque résident est rencontré systématiquement 1 mois après son entrée au cours d'un entretien individuel avec le référent ce qui représente 51 personnes en 2017.

Au cours de cet entretien, nous évaluons la situation du jeune sur différents thèmes :

- ☞ Le Logement
- ☞ Le projet Professionnel
- ☞ La santé
- ☞ Le budget
- ☞ La vie collective en RHJ

A l'issue de l'entretien à un mois, un accompagnement individuel est systématiquement proposé. Il appartient au résident de l'accepter ou non ce qui est notifié sur un document prévu à cet effet.

Si le résident sollicite un accompagnement, un contrat est alors rédigé avec les objectifs, les moyens et les engagements réciproques.

Sur le secteur d'Airvault, les accompagnements sont réalisés par la RHJ et le CSC avec lequel nous avons une convention de partenariat

### 3.2 L'accompagnement en quelques chiffres

Sur les 109 personnes accueillies au cours de l'année 2017, toutes ont bénéficié d'un accompagnement à l'entrée pour l'installation, ouverture droit CAF et conseils logement.

39 ont sollicité un accompagnement personnalisé ayant fait l'objet d'un contrat ce qui représente 36% des personnes accueillies

- Parthenay : 26
- Py Diffus 7
- Thénezay 2
- Airvault : 4

Les thèmes du suivi	Santé	Ecoute psy.	Aide à la Gest <sup>o</sup> Budget	Dossiers administratifs	Insertion professionnelle	Gestion logt au quotidien	Sortie RHJ
	4	7	19	36	19	11	8
	10%	18%	49%	92%	49%	28%	20%

- L'accompagnement proposé s'inscrit dans une approche globale. Dans certains cas, cela suppose un travail en partenariat avec différentes structures : Mission Locale, AMS, CCAS, CAF, MSA, Lieux de Vie, ATI, UDAF, CIL, CSC...

Pour les jeunes qui bénéficient d'une prise en charge ASE ou d'un suivi Mission Locale, des réunions de synthèse ou concertation sont organisées avec le jeune et les référents. Ces rencontres sont souvent trimestrielles mais le rythme peut varier en fonction des besoins des personnes et de l'évolution des projets

Notre rôle est de guider ou orienter les résidents vers les structures (mission locale, CMP, AS secteur...) ou personnes ressources (médecin traitant,...) compétentes. Nous facilitons le lien avec les partenaires et nous mettons en place une coordination. L'accompagnement se décline en entretiens individuels réguliers entre le résident et son référent RHJ. L'objectif est de repérer les besoins, les difficultés et les atouts afin de définir au mieux les démarches à mettre en œuvre.

On note que l'accompagnement pour les dossiers administratifs est prédominant avec 92% des demandes. Bien souvent, la méconnaissance des dispositifs et organismes nécessite d'une part un temps pour expliquer les fonctionnements et d'autre part un temps pour mettre en œuvre les démarches adaptées à leur situation propre.

### ➤ Quelques chiffres :

- 39 dossiers APL auprès CAF ou MSA
- 4 dossiers Mobili jeunes
- 3 dossiers Locapass

Il s'agit, pour partie, de favoriser l'accès aux droits : allocation logement, prime d'activité, couverture sociale, inscription pôle emploi, déclaration impôt... Notre accompagnement vise à l'apprentissage des bases afin de pouvoir les mettre en application durant le séjour mais également après leur départ.

L'aide à la gestion budgétaire et aux démarches d'insertion professionnelle est également importante (42%). Là encore, l'accueil en RHJ étant une première expérience en logement, notre action est ciblée sur des apprentissages de base : suivre son budget, anticiper et prioriser une dépense...

Pour soutenir l'accompagnement individuel, des modules collectifs sont également proposés à la RHJ notamment sur la couverture sociale et l'accès à la santé, la déclaration annuelle des revenus et la recherche de logement

### ➤ Perspective 2018

- Renforcer le partenariat notamment pour les résidents relevant de l'ASE 79 (MDE/MNA) mais aussi la Mission Locale, les CSC...
- Améliorer l'accès aux droits (ex: complémentaire santé, prime activité...)
- Renforcer les modules d'informations collectives
- Mettre en place des mesures ASLL pour les situations les plus fragiles afin d'aider et d'optimiser les sorties vers logement autonome
- Améliorer la démarche d'évaluation continue (démarche continue)

## 4/ Des Actions spécifiques

### 4.1 Fonds de solidarité

Nous avons créé un fonds de solidarité mutualisé pour permettre aux résidents d'obtenir une aide individuelle et / ou collective pour la réalisation de leur projets. Ces fonds mutualisés sont abondés par les résidents (1€50/mois). Les demandes d'aide sont présentées anonymement au cours des Comités de Résidents.

En 2017 : 2 demandes individuelles acceptées pour un montant total de 97€

- ✓ une aide transport pour démarche administrative (Paris)
- ✓ une aide alimentaire

## 4.2 La location de scooter

L'association "Un Toit en Gâtine" gère un parc de location de scooters dont l'objectif est de répondre aux problèmes de mobilité que peuvent rencontrer un certain nombre de personnes sur la Gâtine.

Le parc était composé de 21 scooters en début d'année pour terminer à 18 scooters en fin d'année.

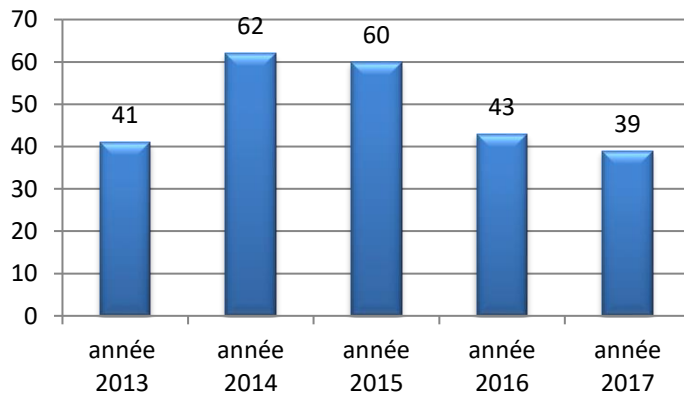
### ➤ Rappel sur le fonctionnement

- Le scooter est mis à disposition pour une durée maximum de 3 mois avec la possibilité de renouvellement (2 fois).
- Un contrat de mise à disposition est signé entre l'utilisateur ou son représentant légal et la Résidence Habitat Jeunes.
- L'assurance du scooter est comprise dans la location.
- Une caution de 250,00 € est demandée à la signature du contrat.
- Le coût de la location est de 40,00 € par mois
- Le scooter est fourni avec le plein et doit être restitué avec.
- Un casque peut-être prêté si la personne ne peut s'en procurer un.

Le principe du parc de scooters est basé sur la réactivité : donner aux personnes la possibilité de répondre immédiatement à une offre d'emploi, de stage, même si celui-ci est situé à plusieurs kilomètres du lieu de résidence. L'emploi est souvent dépendant de la locomotion parce qu'il oblige à des déplacements quotidiens entre domicile et lieu de travail.

Le dispositif est maintenant reconnu par de nombreux organismes (Mission locale, chantier d'insertion, organismes de formation...etc.) qui font appel au parc de location afin de faciliter les déplacements de leurs ressortissants.

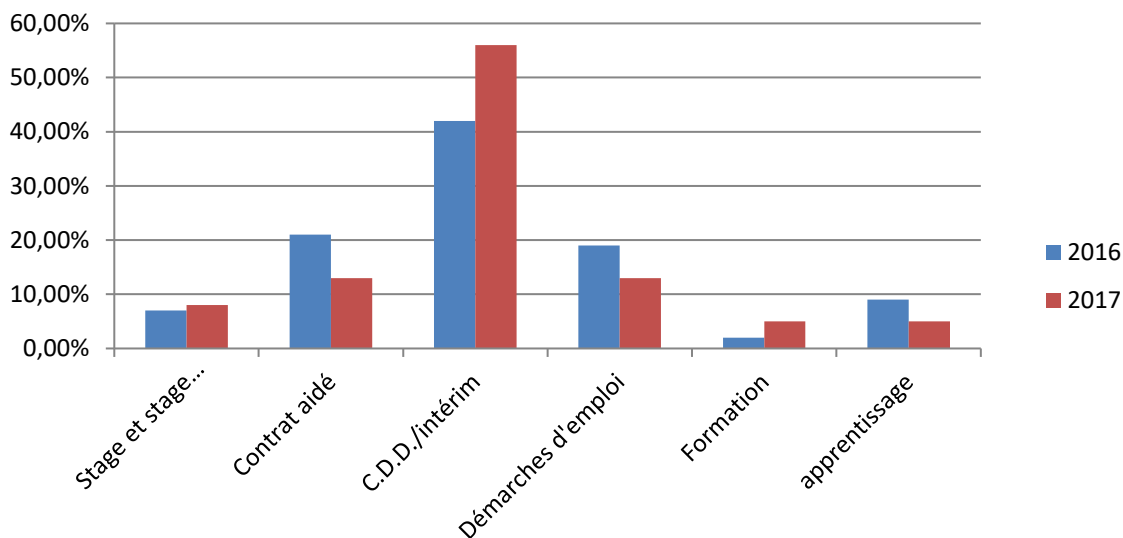
### ➤ Nombre de contrats



Cette année, nous pouvons remarquer une légère baisse du nombre de contrats réalisés par rapport à l'année précédente. Cette baisse est principalement due à un nombre important de vols (6 vols sur l'année 2017) ce qui ne nous n'a pas permis de répondre toujours à la demande.

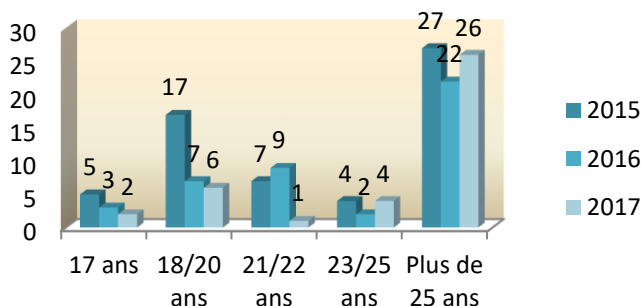
Il est important de préciser que ce graphique ne représente que les nouveaux contrats. Les renouvellements de contrat ne sont pas pris en compte.

➤ **Motifs des demandes**



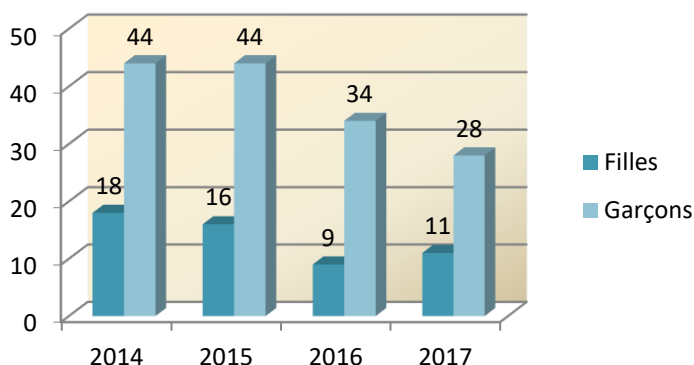
Comme les années précédentes, les CDD/intérim restent le pourcentage le plus important des motifs de déplacement avec même une augmentation cette année de 14%. La deuxième remarque, nous avons une baisse de l'ordre de 8% des contrats aidés.

➤ **Age des demandeurs**



On peut remarquer au fil des années une légère diminution des tranches d'âge de 17 ans à 22 ans. Pour les plus de 25 ans nous avons une augmentation qui se traduit par un accroissement d'environ de 4% du nombre de bénéficiaire du R.S.A. ce qui représente 48,7% des contrats. Ils représentaient 44 % en 2016 et 45% en 2015

➤ **Le public**



Comme les autres années, le nombre des locataires féminines reste faible.  
A noter une augmentation de 8% en 2017



## ➤ Origine géographique des demandeurs

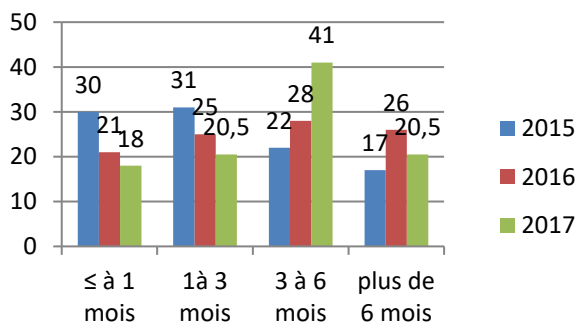
de  
ils  
en  
les  
sont



Cette année les demandeurs originaires Parthenay sont encore en nette augmentation car représentent 59% alors qu'ils représentaient 51% 2016 (en 2015 ils représentaient 45%).

Sinon nous pouvons constater que les origines des demandeurs sont très diffuses sur le territoire de Gâtine ce qui entraîne des déplacements importants quelques fois pour le suivi et la gestion des scooters (dépannage, récupération de scooter).

## ➤ La location



L'augmentation la plus significative est pour les durées allant de 3 à 6 mois, 28% des contrats en 2016, nous sommes passés 41% en 2017. Cette augmentation est à mettre en relation avec les motifs de location ou nous avons eu un accroissement pour des missions intérim et CDD. On peut aussi constater au fil des années la diminution des contrats inférieurs à 3 mois.

## Les principaux constats:

- ✚ Le nombre de locataires bénéficiaires du R.S.A. est en augmentation de 4%, il représente 48,7% des contrats cette année contre 44 % en 2016.
- ✚ Il est important de signaler que nous avons subi 6 vols de scooters. Vu la décote que subissent les scooters nous n'avons pas pu compenser ces vols, ce qui a entraîné une diminution du nombre de scooters sur le parc. De ce fait nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes.
- ✚ Cette année de nouveau un travail a été effectué avec l'antenne Médico-sociale afin d'améliorer le travail en partenariat pour avoir un meilleur suivi des locataires.

## 5/ L'Action Collective

En 2017, l'équipe socio éducatif de la RHJ a pris un nouveau cap concernant l'action collective avec une volonté forte de s'inscrire dans une démarche tournée vers les questions et les enjeux environnementaux.

Les trois grands axes au cœur du projet d'animation sont:

- La santé et le bien-être
- Le développement durable
- La vie sociale et citoyenne

L'action collective s'appuie sur des valeurs de solidarité, de vivre ensemble, d'expérimentation tout en s'attachant à valoriser les compétences de chacun. L'année 2017 a aussi amorcé des actions collectives en lien avec les autres publics de l'association (CAO, MNA, CHRS).



### Santé et Bien être

Les jeunes accordent peu de leur temps à la question de leur bien-être et de leur santé. Au travers de trois actions : le jardin, l'alimentation et le sport, il s'agit de prendre soin de soi, d'acquérir des comportements et des rythmes adaptés et de permettre un épanouissement personnel.



### Le Jardin Partagé « Fil rouge de la vie collective »

L'année 2017 a vu naître le jardin partagé. Les ateliers se sont principalement orientés vers l'aménagement des espaces extérieurs afin de créer un lieu de socialisation convivial.

Ouvert à tous les publics de l'association, il favorise la mixité et la rencontre entre les différents usagers. Le jardin est un outil incontournable qui permet de sensibiliser à l'environnement et aux produits de saison au travers de nombreux ateliers/sorties thématiques.

- 32 ateliers jardin (construction des bacs, installation d'une serre, composteur, cabanon...)  
→ 128 participations
- **1 garden Party** (inauguration festive du jardin)
- **20 ateliers thématiques** (réalisation de compote, confitures...)
- **4 sorties Nature** (cueillette de champignons, pommes, festival ornithologique...)



### L'alimentation « De la Terre à l'Assiette »

Au cours de l'année 2017, l'association a décidé, dans le cadre d'une réorganisation du service, de mettre fin au service de restauration plus classique afin de privilégier des repas en lien avec l'atelier jardin (récolte, circuit court, respect des saisons) et des repas partagés organisés par les jeunes avec l'appui de l'animateur pour travailler sur les notions d'hygiène, d'équilibre alimentaire, de budget, d'acquisition de savoir de base. Des repas thématiques ont également été proposés : repas 0 déchet, découverte culinaire, repas culturel...

- **14 repas du jardinier**
- **18 repas thématiques**

→ **En moyenne 9 résidents** sont présents aux repas, les jeunes en situation socioprofessionnelle précaire sont ceux qui assistent le plus à ces temps. Ils apprécient ce temps convivial qui leur permet de ne pas manger seul et d'acquérir des connaissances (hygiène, rythme alimentaire, confection d'un repas.)



## Le Sport « Vecteur de lien social »

Les activités sportives proposées représentent une porte d'entrée à l'intégration des jeunes dans la résidence. L'activité sportive au-delà de son rôle primordial en matière de prévention et de promotion de la santé est vectrice de lien social. Les séances sportives, ouvertes à tous les publics de l'association, apportent une véritable plus value à plusieurs niveaux : partage, entraide, acquisition des valeurs essentielles à la vie en société (respect de soi et des autres, règles).

- **41 séances sportives** (foot, basket, badminton, piscine...)  
→ **550 participations** : une majorité de garçon, les filles sont très peu présentes sur l'activité sport.

*Occasionnellement et en lien avec le sport, des activités de loisirs ont été organisées : patinoire, baignade, projection de match de foot...*



## Le développement durable

Les jeunes accueillis au sein de la RHJ sont les citoyens de demain. L'association a donc commencé à développer des actions en lien avec la grande thématique du développement durable. Afin d'éveiller les consciences, de montrer que l'on peut tous agir sur notre environnement.



### Tiny house : alternatif, mobile et écologique.

Une Mini Tiny House a été créée en mai 2017. Elle est conçue pour être un support ludique et original afin de présenter notre projet d'habitat alternatif et de sensibiliser aux pratiques éco-responsables.

- **1 journée de décoration** extérieure de la Tiny House avec un artiste peintre  
→ **8 participants**, très bonne participation et une mixité des publics: Jeunes résidents, les MNA, et les jeunes en CHRS.
- **3 sorties de la mini Tiny House** (festival Ouaille not, Eco festival, séminaire Nouvelle Région Aquitaine)
- **1 comité de pilotage et 2 comités techniques** : implication des partenaires, des jeunes de la conception jusqu'au chantier des Tiny House.
- **1 soirée de présentation du projet & débat animé** au Campus des métiers.  
→ **40 participants**  
→ **7 jeunes** sont inscrits de manière assidue dans ce projet participatif.

Ce sont principalement des apprentis (Formations : ossature bois, frigoriste, designer industriel, maçon ...). Cependant, un jeune, en recherche de projet professionnel est très impliqué dans le projet Tiny House. Ce projet permet la valorisation de leurs compétences et de leurs savoirs mis au profit d'une action pour la jeunesse.

## Éco-citoyen : passez au durable ça marche !

- **6 ateliers de création de supports ludiques et d'aménagement de la mini Tiny House** qui visent à sensibiliser les jeunes aux éco gestes et à une consommation responsable.  
→ **10 jeunes différents** ont participé.

Les supports réalisés : mini jardinier nomade, jeu sur les éco gestes, aménagement de la mini Tiny House avec des créations 100% maison.

- **3 soirées de sensibilisation / prévention** (film, débat, intervention du CRER)
- **2 ateliers récup créative** (créer en recyclant)  
→ **15 participations.**



## Vie Sociale et Citoyenneté

Au travers de ses actions, il s'agit de permettre aux jeunes de devenir des citoyens conscients, critiques et engagés en favorisant les espaces de parole.

Nous nous attachons à impliquer les jeunes dans la vie sociale d'Un Toit en Gâtine, dans la vie de la cité et du territoire.

### ➤ Participation aux instances associatives : inciter la participation et l'engagement

- **7 comités de résidents**  
→ **12 résidents en moyenne** par comité  
Les jeunes accordent une grande importance au comité, c'est un lieu où leur parole est prise en compte afin d'initier des projets, soumettre leur avis.
- **Conseil d'administration**  
→ **2 jeunes ont été élus** représentants
- **Assemblée générale**  
→ **3 jeunes** ont participé

### ➤ Actions sur la citoyenneté : susciter l'expression

- **Vox tour élection (débat citoyen sur les enjeux politiques)** en partenariat avec l'association Bocage, ouvert aux jeunes du territoire.  
→ **30 participants**
- **Rédaction d'une page « photos » pour les échos parthenaisiens** (journal local)  
→ **3 participants**
- **Semaine thématique : EXPO-FILM-échanges**  
« La violence qu'est ce que c'est ? On en parle ensemble... »  
En partenariat avec le Réseau Violences Intra Familiales Gâtine- ouverte à tous les usagers de l'association.  
→ **16 participants jeunes**  
Une exposition dynamique avec des espaces de parole animés par des professionnels qui a permis l'expression des usagers



## Ouverture culturelle : Développer la curiosité et la créativité

- 5 sorties culturelles (concerts, bal...)
- Une résidence d'artiste « Slam-beat box » en partenariat avec l'association Diff'art et l'EREA.  
→ 8 ateliers et 11 jeunes ont participé.

La mixité des publics, les ateliers itinérants, la soirée de restitution dans une salle de spectacle ont fait de ce projet une réussite valorisant l'implication des jeunes dans une découverte artistique fédératrice.

*L'association entretient un partenariat privilégié avec les associations culturelles de Parthenay*



## Actions d'information : « En route pour l'autonomie »

Ces actions collectives sont un complément à l'accompagnement individualisé. Elles facilitent le séjour et préparent les résidents à la sortie et ce sur l'ensemble des thèmes de la vie quotidienne.

### ➤ **Quizz logement** : 15 participants

Atelier pertinent, notamment pour les jeunes en recherche d'un logement autonome.

Cependant le nombre important de résidents présents cette année a pu être un frein à une interaction dynamique entre les participants et l'animatrice. Pour 2018, 2 temps vont être proposés.

### ➤ **Module impôt** : 4 participants

Cette action initialement initiée par le CHRS a été en 2017 ouverte à la RHJ. La faible participation en 2017 est liée à plusieurs facteurs :

- une communication peu ou pas adaptée
- un thème ne concernant qu'une partie des résidents car beaucoup sont encore rattachés fiscalement à leurs parents et ne voient donc pas l'intérêt de l'action.

Pour 2018, il nous faut améliorer la communication sur le module pour le rendre plus attractif.

### ➤ **Module santé** : 9 participants

Ce module est centré sur l'apport d'informations sur le volet santé de la protection sociale et sur l'accès aux droits.

Il nous a semblé pertinent de proposer ce thème au regard de la méconnaissance des résidents (et du public jeune en général) de l'organisation de l'accès aux soins mais aussi des situations des résidents en terme de couverture santé à savoir

- 24% ont la CMU-C en lien avec situation de faibles ressources
- 33% Droit commun + mutuelle en lien avec situation professionnelle et réglementation en application depuis 01/01/2016 sur obligation employeur de proposer une mutuelle
- 15% ont une couverture étudiante en lien avec leur statut spécifique
- 28% sont sans complémentaire santé ce qui limite l'accès aux soins

## Perspectives 2018 :

- Renforcer l'action collective sur les résidences éclatées (Airvault, logement diffus sur Parthenay)
- Favoriser la transversalité des services sur les projets fédérateurs
- Mettre en place une démarche d'évaluation continue
- Mettre en œuvre le projet socio-éducatif en lien avec le développement durable
- Consolider et rechercher des partenaires